

## **Compte-rendu du Conseil d'Administration du 16 septembre 2017 à Voreppe**

*(en fin de compte-rendu, un rappel des adresses et RIB utiles)*

### **Clubs présents :**

Haute-Savoie : F04 **Annecy**, Paulette Chaponneau - F15 **Seynod**, Jean-Pierre Brelle -  
F29 **Thonon**, Marie-Louise Faure

Savoie : F01 **Aix-les-Bains**, Denise Bau et Dominique Lescour - F12 **Chambéry-Centre**, André Lamoine -  
F21 **Saint-Jean-de-Maurienne**, Daniel Martinet - F32 **Chambéry-Scrabble Club**, Marie-France Lutrin

Isère : F08 **Grenoble-La Tronche**, Didier Schrive - F09 **Voiron**, Bernadette Billon et Michèle Rocchia -  
F17 **Noyarey**, Colette Boudin et Michelle Pineri - F19 **Seyssins**, Josette Gontard -  
F25 **La Côte Saint-André**, Sylvie Guillemard

Drôme : F07 **Valence-Chabeuil**, Gisèle Rondot

Hautes-Alpes : F13 **Gap**, Alphonse Tarantini

### **Clubs représentés :**

Haute-Savoie : F20 **Meythet**, Paulette Chaponneau - F31 **Évian**, Marie-Louise Faure

Drôme : F16 **Livron**, Gisèle Rondot

### **Clubs absents :**

Haute-Savoie : F05 Annemasse - F10 Mont-Blanc Scrabble (excusé) - F26 Rumilly (excusé) –  
F27 Cranves-Sales - F28 Thyez - F30 Saint-Pierre-en-Faucigny

Savoie : F03 Val Cenis – F06 La Rochette (excusé)

Isère : F14 Grenoble Bajatière (excusé) - F18 Grenoble Cheminots - F23 Champagnier

Drôme : F24 Romans

Hautes-Alpes : F11 Briançon

### **Membres du bureau présents :**

Alphonse Tarantini, Jean-Pierre Brelle, Sylvie Guillemard, Vincente et Laurent Odier, Didier Verdan,  
Alain Mareschal, Gisèle Rondot

### **Membres du bureau excusés :**

Gérard Carry (arbitrage à La Rochelle), Gérard Varlot (voyage)

Sur 30 clubs civils, 17 sont présents ou représentés, 4 sont excusés, 9 sont absents non excusés.

### **Ordre du jour :**

Matin

- Mot de bienvenue
- Calendrier
- Point financier
- Questions diverses

Après-midi

- Réunion scolaire ou festivals 2018

## Introduction (A. Tarantini)

Le Président remercie tous les présents de leur participation à cette réunion de début de saison, notamment ceux qui viennent de loin et qui font l'effort de venir. Il exprime le regret qu'il n'y ait pas assez de clubs représentés (17 sur 30), et que ceux qui ne viennent pas ne s'en excusent pas toujours.

Alphonse annonce les changements prévus dans le déroulement de la saison :

- les parties jouées par centres n'arriveront plus dans les boîtes aux lettres et sous enveloppes, mais seront à récupérer par téléchargement, le "téléchargeur" ne pouvant **en aucun cas** être un joueur,
- les documents de rentrée traditionnellement envoyés par courrier postal sont maintenant tous disponibles sur le site de la fédération [www.ffsc.fr](http://www.ffsc.fr) via la fiche-club.

Il précise que la fiche affiliation-club peut lui être renvoyée **par mail**, donc en évitant les frais postaux. À la question de savoir si on peut faire pareil pour la fiche à renvoyer à la fédé, la réponse est **OUI**, à condition de bien **indiquer le code du club dans l'intitulé du virement** (voir RIB de la FFSc en annexe).

Le Président remercie par avance les clubs pour le petit travail supplémentaire que ces changements vont leur demander. Il tient aussi à assurer aux responsables qui auraient des difficultés avec internet ou l'informatique que le comité sera toujours là pour leur trouver une solution et pour les aider.

Comme d'habitude, il met à disposition des clubs des affiches, des Z-cards, des plaquettes de présentation du Scrabble, quelques stylos, ainsi qu'une nouveauté de la fédération : un étui pour carte bleue anti-RFID (qui évite le piratage de la carte à travers portefeuille ou sac à main), tous objets à destination de la promotion du scrabble et des nouveaux adhérents.

Il lance le début des travaux en annonçant que certains lieux et dates restent encore à définir pour les épreuves-phare du comité : Championnat Régional et Qualification InterClubs.

## Calendrier (S. Guillemard et toutes les personnes présentes)

Les calendriers mis à jour des compétitions locales et des compétitions par centres ont été envoyés à tous les clubs, et un calendrier complet (fédération + comité) est disponible sur le site du comité.

Remarque sur la Phase 1, prévue le 11 Novembre : certaines salles ne sont pas disponibles (jour férié).

Question sur le délai de téléchargement : les parties seront téléchargeables à partir du lundi ou mardi pour une compétition le week-end, afin de permettre une solution de secours au cas où il y ait un problème dans le téléchargement.

Pour les **compétitions par centres**, plusieurs points sont en suspens :

- Pour la Phase 2 du 26 Novembre, il manque une salle en Savoie ou Haute-Savoie : Brison ? à voir selon coût de location. Contact de Marie-France Lutrin et Denise Bau avec le Casino Bowl d'Aix (M. Corretto) : voir capacité de la salle et coût.
- Pour la Qualif InterClubs du 25 Mars, on cherche une salle pouvant accueillir 180 joueurs (360 m<sup>2</sup>) : les salles de Champagnier et de Seyssins ne sont pas disponibles fin mars, Poly'sons à Noyarey n'a pas la capacité nécessaire (sauf à scinder la compétition en 2 centres, ce qui multiplie l'organisation par 2) mais Colette en parlera à la réunion avec la mairie le 27/09. Se renseignent pour la disponibilité d'une salle pour 180 joueurs : La Côte Saint-André, Aix-les-Bains pour la salle de Drumettaz.
- Pour le Multiplex du Dragon du 30 Juin et 1<sup>er</sup> Juillet : pour un maximum de 50 personnes, avec salle disponible aussi la nuit. La Bauche encore ? Pommiers-la-Placette (Vincente) ? Lans (Josette Gontard) ? Champagnier ?

Pour les **compétitions locales**, les inconnues sont :

- Date du Championnat Régional Scolaire : la salle de l'Arrosoir, à Voreppe, est demandée pour le 4 ou le 11 Mars par Vincente Odier. La date définitive sera connue après la réunion de la mairie du 27/09.
- Date du Championnat Régional : il pourrait avoir lieu le 4 ou le 11 Mars, selon la date retenue pour le Scolaire, ou le 11 Février (premier dimanche des vacances pour l'académie de Grenoble). Se renseignent

pour une salle pouvant accueillir 160 joueurs (320 m<sup>2</sup>) : La Côte Saint-André. L'idée est émise d'y associer le Championnat Départemental de l'Isère, rejetée après débat.

Sylvie précise que la salle de La Côte est assez facilement disponible, mais gratuite une seule fois, et que le club ne veut pas prendre en charge les deux "grosses" compétitions du comité : Interclubs et Régional.

- Championnat Départemental de la Drôme : prévu fin juin, mais le multiplex du Dragon a été avancé à cette date.
- Championnat Départemental des Hautes-Alpes : pas de volontaire déclaré dans la salle pour l'organiser. Sylvie rappelle que, comme pour les TH, il n'y a aucune obligation d'en faire.
- Championnat Départemental de l'Isère : habituellement disputé début juin à Voiron. Mais l'Isère étant un département partagé, nous devons nous concerter avec les Lyonnais pour fixer une date commune (il ne peut pas y avoir 2 champions pour un seul département). Bernadette Billon confirme la disponibilité de la salle le 02/06/2018 : si la date convient aux Lyonnais, cela sera le Championnat Départemental de l'Isère ; sinon, cela sera 'seulement' un TH2.
- Festival d'Évian : en attente de la confirmation de la mairie (Alphonse doit envoyer une lettre), mais traditionnellement du jeudi au dernier dimanche d'août.
- Date du TH2 de Voreppe, au profit des jeunes de la MJC comme en 2017 (bénéfice net d'environ 500€, soit le plus gros apport financier pour le voyage qu'ils ont organisé). Cette manifestation a aussi servi la promotion du scrabble, puisque plusieurs personnes qui ne connaissaient pas le duplicate ont joué en fond de salle, arbitrés par Delphine, et ont découvert cette formule, fatigante mais très intéressante selon leurs dires.

Cette année, un TH3 de plus que l'an dernier, puisque Seyssins transforme son TH2. Pourra-t-on espérer la même évolution l'année suivante ? Gisèle Rondot annonce une réflexion en cours pour faire aussi un TH3 le samedi du FestiValence, alors peut-être...

Alphonse présente l'idée de **permuter les dates de l'AG et du CA** : le CA en juin permettrait de fixer déjà certaines dates, donc d'éviter des doublons et de démarcher plus tôt les mairies ; à l'AG de septembre le rapport financier présenté rendrait compte d'une saison complète. Alphonse sollicite les avis des présents :

- l'élaboration du calendrier fin juin n'entraînerait-elle pas encore plus de points d'interrogation, quand on voit ceux qui subsistent aujourd'hui ?
- il ne se passe pas grand-chose au niveau des salles dans les mairies en juillet août, donc que le CA soit fin juin ou début septembre ne devrait pas changer beaucoup

Proposition adoptée à l'unanimité.

#### **Prochain CA le Samedi 23 Juin 2018**

**Prochaine AG le Dimanche 16 Septembre 2018 en Savoie** du côté de Chambéry (Marie-France Lutrin)

Se pose aussi la question de l'organisation de la journée de l'AG : garde-t-on l'organisation actuelle qui rencontre un certain succès (AG le matin, repas/buffet, Championnat Régional en Paires l'après-midi) ? Tout le monde est d'accord.

La marche à suivre pour les compétitions locales : **l'organisateur doit**

1. informer le Président du Comité, Alphonse Tarantini, qui valide l'homologation,
2. envoyer tous les renseignements à la FFSC, [calendrier@ffsc.fr](mailto:calendrier@ffsc.fr) (Joan Controu), pour mise à jour du site fédéral,
3. envoyer tous les renseignements au webmestre du Comité, [webmestre@crds.fr](mailto:webmestre@crds.fr) (Alain Mareschal), pour mise à jour du site du comité,  
*tout cela au moins 2 mois avant la date de la compétition,  
pour que la diffusion de l'information soit la plus large possible.*
4. envoyer les résultats au webmestre du Comité et à la fédération [classement@ffsc.fr](mailto:classement@ffsc.fr) (Joan Controu)

## Finances (L. Odier)

Le bilan de la saison écoulée a été présenté à l'AG de juin. Pour rappel, il y a un déficit volontaire de plus de 900 € suite à la décision d'utiliser les réserves en faveur des clubs. La question qui se pose aujourd'hui est : quelles mesures reconduit-on cette année ?

### Mesures proposées :

- Aide aux clubs de 250€ pour le renouvellement ou achat d'un gros matériel (ordinateur, vidéo-projecteur), plafonnée au montant de la facture, valable une fois par cycle d'ODS.
- Aide au Scolaire : prise en charge de l'affiliation des clubs scolaires (20€) + abandon de la part Comité (3€) sur les licences 'jeune' + enveloppe de 3000€ maximum pour la finale du Championnat de France Jeunes et Scolaire et la finale du Concours des Écoles (environ 2000€ dépensés cette année).
- Aide en papeterie pour les épreuves par centres et les Championnats Départementaux : 1 carton de bulletins-réponses fourni par département + avertissements + feuilles de route.
- Défraiement pour les joueurs qualifiés en Championnat du Monde, Classique ou Duplicate, et pour les équipes sélectionnées pour une finale nationale ou européenne.
- Suppression totale de la redevance (5€) pour les joueurs qui passent une phase. Ces joueurs payent donc 5€ d'inscription lors de la phase suivante. Le Comité abandonne sa redevance (2€/joueur) et prend en charge la redevance fédérale (3€/joueur).
- Subvention aux clubs de 20€ + 1,50€ par licencié senior, vermeil et diamant à jour de cotisation au 31 décembre de la saison en cours. Cela a représenté environ 1600€ en 2016-2017.
- En application d'une décision du CA de septembre 2016 (subvention d'incitation pour les organisateurs de tournois), versement cette année aux clubs en fonction de ce qui a été réalisé pendant la saison 2016-2017. Laurent propose que ce versement se fasse par virement : dès que les clubs lui auront envoyé un RIB [laurent38340@hotmail.fr](mailto:laurent38340@hotmail.fr), il pourra verser la somme qui leur revient.

Alphonse propose un vote sur ces mesures.

Le club F32 Chambéry Scrabble Club sollicite une aide financière exceptionnelle du comité car il a été créé l'an dernier : il n'a pas de problème de matériel (reprise de celui du club de Chambéry Animation) mais il a fini l'année avec un tout petit bénéfice, qui a été mangé lors de l'AG ; le club a des difficultés pour régler les dépenses de début de saison : abonnement Scrabblorama, affiliation du club à la fédération, redevances des simultanés.

Différentes réponses lui sont apportées par l'ensemble des présents :

- organiser un tournoi par an amènerait au club des ressources non négligeables.
- les ressources principales d'un club sont : les cotisations de ses adhérents, une aide de la mairie aux associations (financière ou par la mise à disposition d'une salle), l'organisation de compétitions (qui apporte rentrées financières à tous niveaux : club, comité, fédé). Rappel : on est à la recherche d'une salle pour la Phase 2, et le comité fournit l'aide nécessaire pour l'organisation et l'arbitrage.
- le club a reçu l'an dernier la subvention versée par le comité en fonction du nombre de licenciés.
- augmenter l'adhésion au club, actuellement de 20€ : si les joueurs ne paient rien d'autre que leur cotisation, il faut au moins 30€.
- demander un droit de table pour chaque partie jouée, système en vigueur dans un certain nombre de clubs présents (de 0,50 à 1€/partie) : montant à fixer par le club, à revoir les années suivantes selon les besoins du club.
- payer ce que le club a les moyens de payer : inscription aux interclubs mais pas de défraiement et pour l'AG, les membres paient leur repas.
- si les gens veulent bénéficier de plus, il faut qu'ils donnent de leur temps pour organiser des choses. Les gens ayant de plus en plus tendance à se comporter en consommateurs, il **faudrait** impliquer les joueurs dans la vie du club parce qu'on n'est pas là pour les servir : amener des gâteaux maison pour le tournoi = c'est meilleur et ça ne coûte pas la même chose.
- avoir de la trésorerie pour quoi faire ? Certains clubs présents commencent et finissent l'année à 0.

- pour les simultanés, demander plus que ce qui doit être reversé : dans le calendrier, le club fait un SP tous les premiers lundis du mois. Cela rapportera de l'argent au club, même s'il n'y a que 12 joueurs : en leur demandant 2€, multiplié par le nombre de mois et déduction faite de la redevance, le club gagnera 120€. S'y ajouteront les bénéficiaires sur les semaines de simultanés (lundis et mercredis).

Réponses de la présidente : pour un tournoi, il faut trouver une salle et c'est compliqué ; la subvention du comité n'est pas très élevée (35€ pour 15 joueurs) ; aucune autre personne du club ne veut s'investir ; impossible de changer les tarifs avant la prochaine AG ; on n'est pas beaucoup quand on fait un simultané, plein de gens ne veulent pas venir parce qu'on joue à Chambéry le Haut, quartier considéré comme sensible ; les rentrées des simultanés restent limitées.

Alphonse conclut en suggérant à la présidente de faire une Assemblée Générale Extraordinaire pour présenter la situation aux membres du club et décider avec eux des mesures ou tarifs à revoir.

Laurent présente le tableau de défraiement aux joueurs ou équipes qualifiés (voir en annexe) :

- Championnats du Monde : principe d'une enveloppe globale de 2000€ (afin de limiter le coût pour le comité en cas de CdM proche, comme Aix-les-Bains), avec un maximum de 200€ par joueur adulte et de 250€ par jeune. Pour 2018, au Québec, en prévoyant moins de participants mais plus de frais, on propose de garder l'enveloppe à 2000€ et d'augmenter le plafond pour les joueurs : 250€ par adulte, 300€ par jeune.
- Interclubs : 40€/joueur, en Duplicate ou en Classique, et 200€/équipe pour les InterClubs Européens.

L'ensemble des mesures proposées est adopté à l'unanimité.

### Questions diverses

- Daniel Martinet : "Comment font les clubs face à une communication qui se fait de plus en plus par mail et internet ?" La traditionnelle grosse enveloppe de rentrée n'existant plus, son club est actuellement dans le flou le plus total (pas d'info ni de document pour la réaffiliation, par exemple). Difficultés : responsable sans accès internet pour consulter la fiche-club, salle non équipée en connexion, pas de membres disposés à utiliser leur boîte-mail en contact du club et à transmettre les informations. En fin de réunion, Daniel nous annonce que le maire lui propose une possibilité avec l'agence postale (à voir lundi).
- Marie-Louise Faure : "Les personnes qui ont suivi une formation d'arbitrage peuvent-elles figurer sur une liste qui les reconnaît en tant qu'arbitre (FlorianDétraz) ?". On peut les ajouter sur notre liste d'arbitres s'ils ont effectivement arbitré et si on les a vus à l'œuvre. Gisèle signale que les listes figurant sur le site fédéral ne sont pas à jour : elles ne tiennent pas compte des modifications qu'elle a envoyées ces dernières années, par exemple Cécile Vaconnet. Travail à venir pour le secrétaire du comité (absent ce jour) : envoyer un courrier aux clubs pour qu'ils précisent la liste de leurs arbitres avec leurs compétences en arbitrage / double-arbitrage (nombre de joueurs arbitrés).
- Daniel Martinet : "Dans les forums, on voit passer pas mal de gens, mais ils ne s'arrêtent pas car ils jouent sur internet." Alphonse répond qu'une réflexion sur la création de clubs virtuels, destinés aux personnes qui jouent en ligne, est en cours au niveau de la fédération.

### Informations diverses

- Rappel des responsables :  
**Licences : Gisèle Rondot**, avec chèque à l'ordre de CRDS. Gisèle note un meilleur fonctionnement dans les envois mais attire l'attention sur les nouveaux joueurs : il faut vraiment leur demander s'ils ont déjà joué en club, ce qui suppose une affiliation antérieure à la fédération (même ancienne) et implique un renouvellement de licence et non une nouvelle licence (40€ et non 20€). Information présente dans les fichiers et qui ressortira lors de la saisie des coordonnées, mais tout le monde gagnera beaucoup de temps si cette question est posée au départ. Le formulaire pour les nouvelles licences est disponible sur la fiche-club, avec une nouvelle information à donner : la nationalité (nécessaire pour l'attribution des titres en Championnat de France). Gisèle demande aussi aux clubs de vérifier et compléter les adresses-mail, car les contacts se font de plus en plus par cette voie. Elle

a préparé un papier qui rappelle le tarif des licences selon les années de naissance (5€ pour les moins de 18 ans) et le met à disposition des présents.

**Réaffiliation du club au comité : Alphonse Tarantini.** Exemple jaune, disponible sur la fiche-club jusqu'au 8 octobre, à envoyer par voie postale ou électronique, sans paiement.

**Réaffiliation du club à la fédération : Séverine Gruchot.** Exemple bleu, disponible sur la fiche-club jusqu'à paiement, avec chèque à l'ordre de FFSc ou virement.

**Redevances : Laurent Odier,** avec chèque à l'ordre de CRDS pour les simultanés et les parties par centres. Pour les TH, lui envoyer seulement la part comité car la part fédé est à envoyer à Séverine Gruchot (voir tableau des redevances CRDS 2017-2018 sur le site du comité).

**Informatique : Alain Mareschal,** pour les résultats des compétitions par centres et des TH, par l'envoi de fichiers (SIGLES ou même format). Alain est toujours preneur d'articles, comptes-rendus, photos pour alimenter le site du comité.

**Scolaire : Vincente Odier,** déléguée à la DNSJS Direction Nationale du Scrabble Jeunes et Scolaire

**Classique : Didier Verdan,** délégué à la DNSC Direction Nationale du Scrabble Classique

**Gérard Varlot,** délégué à la DNDS Direction Nationale pour le Développement du Scrabble

- **Recommandations :**

Penser à informer Gérard Carry de toute évolution de calendrier pour la tenue à jour de ses fichiers. Prière de transmettre à Alain Mareschal les coordonnées de vos centres pour qu'il puisse renseigner de manière précise le calendrier sur le site.

Tout changement d'adresse, d'informations concernant les clubs doit être envoyé à la fédération, à A. Tarantini, à A. Mareschal et à G. Carry.

**Rappel des adresses pour les envois (disponibles sur le site, onglet Comité) :**

Alain MARESCHAL  
101 Impasse des Armandières  
38330 MONTBONNOT  
Tél : 04 76 90 12 82  
Courriel : [webmestre@scrabblecrds.fr](mailto:webmestre@scrabblecrds.fr)

Sylvie GUILLEMARD  
175 chemin des Charpennes  
38260 LE MOTTIER  
Tél : 06 69 42 07 67  
Courriel : [sylvie.guillemard@free.fr](mailto:sylvie.guillemard@free.fr)

Gisèle RONDOT  
7 allée Jean Dalton  
26000 VALENCE  
Tél : 04 75 56 12 13  
Courriel : [grondot@aliceadsl.fr](mailto:grondot@aliceadsl.fr) et  
[licences@scrabblecrds.fr](mailto:licences@scrabblecrds.fr)

Alphonse TARANTINI  
12 rue de Costeplane  
05000 GAP  
Tél : 04 92 53 63 26  
Courriel : [alphonse.tarantini@wanadoo.fr](mailto:alphonse.tarantini@wanadoo.fr)

Gérard CARRY  
9 Allée Copernic  
38130 ECHIROLLES  
Tél : 06 08 21 48 37  
Courriel : [carry.gerard@orange.fr](mailto:carry.gerard@orange.fr)

Laurent et Vincente ODIER  
43 rue Antoine de Saint Exupéry  
38340 VOREPPE  
Tél : 04 76 50 65 26  
Courriel : [vincente.odier@aliceadsl.fr](mailto:vincente.odier@aliceadsl.fr)  
Courriel : [laurent38340@hotmail.fr](mailto:laurent38340@hotmail.fr)

Fédération Française de Scrabble  
16 boulevard de la Pomme  
13011 MARSEILLE  
Tél : 04 91 45 23 44  
Courriel : [sgruchot@ffsc.fr](mailto:sgruchot@ffsc.fr)

Fédération Française de Scrabble  
50 rue Raynouard  
75016 Paris  
Tél : 01 53 92 53 20  
Courriel : [classement@ffsc.fr](mailto:classement@ffsc.fr)

Fin de la réunion à 12h30 (réunions prévues l'après-midi annulées) et repas convivial.

## Annexes (3)

### 1. RIB de la Fédération Française de Scrabble

**Crédit Mutuel**

CR CMIDF PARIS AGENCE GDS COMPTES  
Tél 01-55-31-70-48  
18 RUE DE LA ROCHEFOUCAULD  
75009 PARIS

Relevé d'identité bancaire-IBAN  
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)  
This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	00598	0002D035041	73	CR CMIDF PARIS AGENCE GDS COMPTES

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)							BIC (Bank Identification Code)	
FR76	1027	8005	9800	0200	3504	173	CMCIFR2A	
TITULAIRE DU COMPTE ACCOUNT OWNER							FEDERATION FRANCAISE SCRABBLE	
50 RUE RAYNOUARD							75016 PARIS	

### 2. RIB du Comité Régional Dauphiné-Savoie

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.

CA SUD RHONE ALPES  
GRENOBLE BERRIAT  
Tel. 0476289151 Fax. 0438121119

05/04/2017  
00027

**Intitulé du Compte :** COMITE REGIONAL DAUPHINE  
SAVOIE DE SCRABBLE  
CHEZ M ODIER LAURENT  
43 R ANTOINE DE SAINT EXUPERY  
38340 VOREPPE

**DOMICILIATION**

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
13906	00053	27763013000	09

**IBAN (International Bank Account Number)**

FR76	1390	6000	5327	7630	1300	009
------	------	------	------	------	------	-----

**Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift:**  
AGRIFRPP839

### 3. Tableau de défraiement aux qualifiés

Championnats du monde Elite + classique

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Montreux	Montauban	Rimouski	Aix-les-Bains	Louvain-La-Neuve	Agadir	Martigny	Mont-Tremblant
	Suisse	France	Québec	France	Belgique	Maroc	Suisse	Québec
<b>Enveloppe globale :</b>	1 800 €	1 500 €	2 000 €	1 500 €	1 800 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
<b>Senior:</b>	150 € max	150€ max	200€ max	150€ max	150€ max	200€ max	200€ max	250€ max
<b>Jeune (&lt;=25 ans) :</b>	200 € max	200€ max	250€ max	200€ max	200€ max	250€ max	250€ max	300 € max

Finale Interclubs français : **40€ par joueur**

Interclubs européens : **200€ par équipe**

